

L'AVOCAT DANS LA CITÉ

Retour sur les origines
de Campus international

Pages 4-5

Le Fonds de dotation
Barreau de Paris Solidarité
en 5 questions

Pages 6-7

Portrait de Delphine Boesel

Page 12

Pages 8-9

L'AGENDA DES BÂTONNIERS

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS À VENIR DANS L'AGENDA
DU BÂTONNIER & DE LA VICE-BÂTONNIÈRE



L'agenda de
Frédéric Sicard,
bâtonnier de Paris

L'agenda de
Dominique Attias,
vice-bâtonnière de Paris



27/09 Audition par M. Patrick Hetzel, député et rapporteur spécial sur la mission Justice dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances 2017.

27/09
29/09 Vingt ans de la Maison du Barreau.

28/09 Déjeuner avec M. Éric Berger, Président du MEDEF Île-de-France.

29/09 24^e Congrès de l'Association des avocats conseils d'entreprises à Ajaccio.

30/09 Rentrée du barreau de Rouen.

02/10
03/10 Rentrée de la Law Society à Londres.

04/10 Conférence de presse autour du projet de code européen des affaires / Célébration de l'anniversaire de la Constitution au Conseil Constitutionnel.

05/10 Inauguration du Village de l'Avocat avec Mme Anne Hidalgo, Maire de Paris.

06/10 Grande conférence européenne du barreau de Paris avec M. Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne.

10/10 Grande conférence européenne du barreau de Paris avec, M. Xavier Bettel, Premier Ministre du Luxembourg.

Réunion organisée par l'Association des protestants du palais, au Temple de l'oratoire.

27/09

Conférence « Insécurité et terrorisme au Sahel, que pouvons-nous faire ? », organisée par Voix Africaines.

28/09

Mme la vice-bâtonnière recevra les référents de l'Antenne des mineurs du barreau de Paris.

29/09

Colloque intitulé « L'impact des discours adultes sur le mineur » organisé par la Protection judiciaire de la jeunesse et l'Ordre des avocats de Tours.

30/09

Rentrée de la Law Society à Londres.

02/10
03/10

Inauguration et lancement de la nouvelle édition de l'Avocat dans la Cité.

05/10

◆ ÉDITO ◆

L'AVOCAT ET SON RAYONNEMENT



EN CES TEMPS TROUBLÉS, LA PAROLE DE L'AVOCAT DOIT S'EXPRIMER AVEC FORCE.

ELLE DOIT FAIRE ÉCHO AUX INTERROGATIONS DES CITOYENS ET SE FAIRE PORTEUSE D'ESPOIR.

L'AVOCAT TRACE LA VOIE.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Défenseur des libertés et des droits de l'homme, le barreau de Paris se tourne résolument vers ses homologues étrangers.

Nos déplacements sont riches d'enseignement.

Aller à la rencontre et accueillir nos consœurs et confrères étrangers nous permet un partage des expériences et un approfondissement de nos réflexions.

Quels que soient les pays, les problèmes sont souvent les mêmes : secret professionnel attaqué, accès au droit déficient et peu effectif, difficile mutation de notre profession...

En 2015, plus de 500 avocats sont morts ou emprisonnés pour avoir exercé leurs missions.

Pour eux et pour nous tous, plusieurs barreaux se sont associés en créant l'Observatoire international des avocats en danger (OIAD).

Au-delà de la personne de l'avocat, l'Observatoire international des avocats en danger défend la liberté d'expression, la liberté de culte, le droit à la terre, le droit à l'environnement.

C'est aussi l'occasion de lutter en faveur de la défense des droits de l'Homme et du res-

pect de la dignité humaine, et en faveur également de l'abolition de la peine de mort.

Bien que récent, l'Observatoire s'est déjà mobilisé pour soutenir des confrères chinois, égyptiens ou turcs.

Malek Adly, Ayşe Acinikli et Ramazan Demir sont aujourd'hui libres, bien que toujours poursuivis.

Nombreux sont ceux à être encore menacés et incarcérés.

Ils ont besoin de notre soutien.

RAYONNEMENT DANS LA CITÉ

L'avocat doit aller au-devant de tous.

Il y va de la crédibilité de la justice et du maintien de la démocratie.

Il en va aussi du respect des valeurs de notre serment.

Les avocats qui interviennent dans la défense d'urgence démontrent au quotidien leur compétence, leur dévouement et leur humanité.

Nos confrères engagés, souvent depuis de nombreuses années, auprès du Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité accueillent et conseillent gratuitement nos

concitoyens, y compris les plus démunis. Les avocats contribuent à faire de l'accès au droit une réalité.

Comme je ne cesse de le clamer, « Notre ADN, c'est la liberté. »

Cette liberté est aujourd'hui quotidiennement menacée.

Comment faire cohabiter sécurité et respect des libertés ?

Nous, avocats, devons rendre possible cette apparente antinomie.

Au plus près du citoyen, de sa naissance à la fin de sa vie, l'avocat, fort de son éthique, doit se contraindre à montrer l'exemple, à ne jamais céder à la facilité et à chercher à innover.

Il est temps que notre rôle soit reconnu. N'oublions jamais que nous sommes au service d'une justice garante du respect de l'État de droit.

Une justice symbole de la paix et de la reconnaissance d'autrui.

◆ **Dominique Attias**
Vice-bâtonnière de l'Ordre des avocats de Paris
✉ @attiasdominique

RETOUR SUR LES ORIGINES DE CAMPUS INTERNATIONAL



Interview de Mme. le bâtonnier **Christiane Féral-Schuhl**

Alors que le succès des campus internationaux se confirme et que se prépare le prochain déplacement à Buenos Aires, le Bulletin revient sur l'origine du concept en compagnie de son initiatrice, Mme. le bâtonnier Christiane Féral-Schuhl.

Quelle a été la motivation principale à la création de ces campus internationaux ?

L'ouverture au monde de notre barreau a constitué l'une des missions prioritaires du bâtonnat, à tel point que j'avais décidé, contrairement aux règles en vigueur, de piloter moi-même la commission internationale. Cette action visait à consolider ce qui doit être, dans un monde ouvert, l'identité du barreau de Paris sur le plan international : être un barreau ouvert, voyageur et vigilant. En allant à la rencontre des barreaux étrangers, en accompagnant le développement international d'avocats français, qu'ils exercent en France

ou à l'étranger, en organisant des événements de stature internationale, ma préoccupation a toujours été d'instaurer un précieux dialogue avec le monde et de favoriser les échanges.

Comment a été choisie la première destination de campus international ?

Pour le premier Campus international, la commission internationale a choisi très naturellement l'Asie. Le Vietnam était à l'honneur en 2013 (année France-Vietnam avec une série d'événements organisés à l'occasion du 40^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays). Quant au

choix de Hô Chi Minh-Ville, il a été fait en raison d'une manifestation importante organisée par la France. Mme la ministre Nicole Bricq conduisait en effet une délégation de plus de 100 chefs d'entreprises françaises, qui allaient à la rencontre de 500 entreprises locales. Nous nous sommes adossés à ce forum d'affaires dans l'objectif de favoriser la mise en relation des avocats entre eux (avocats en provenance de la France avec les avocats français installés dans la région Asie et les avocats étrangers de la région) et de rencontrer également les entreprises locales et les entreprises françaises qui s'étaient déplacées à cette occasion.

Ces campus peuvent paraître chers pour des jeunes avocats qui se lancent. Y a-t-il eu des initiatives pour que la population soit la plus hétérogène et représentative de votre barreau ?

Nous avons mis en place un tarif ultra préférentiel, et avons obtenu d'une part des subventions, et d'autre part des prix négociés pour le voyage et l'hébergement... Le coût total de l'opération est resté en dessous des 20 000 euros HT pour l'Ordre. Ce premier campus en Asie a vu se réunir 115 confrères de notre barreau, venus de France ou de la région. Il y avait également un nombre conséquent de confrères vietnamiens bénéficiant d'un tarif local. En tout, des avocats de 13 pays différents étaient présents. Pour les campus suivants, j'avais préconisé un seul campus par bâtonnat, en privilégiant chaque fois

une région dans le monde (Amérique latine, Amérique du Nord, Afrique du Nord...) en fonction de l'actualité géopolitique.

Existe-t-il des opérations équivalentes dans le monde : avez-vous été inspirée ou source d'inspiration ?

Je ne pense pas qu'il existe de projets équivalents dans le monde. Quant à l'inspiration, il s'agit plutôt d'une solution pragmatique à la suite des constats suivants :

- La représentation du barreau se limite traditionnellement à sa participation aux rentrées des barreaux dans le monde. Ces rentrées ne permettent pas de créer des liens (les délégués des différents barreaux n'ont pas ou peu l'occasion d'établir des relations pérennes de barreau à barreau), a fortiori de prendre le temps de discuter des projets avec

le barreau qui reçoit.

- Les avocats français à l'étranger se sentent très éloignés du barreau. Il fallait rétablir un lien en allant à leur rencontre.

- Les avocats français à l'étranger doivent remplir leurs obligations de formation continue. Il fallait donc les aider à accéder à des formations éligibles.

- Enfin, à l'heure de la mondialisation, il me paraissait important d'aider les avocats du Barreau de Paris à explorer de nouveaux marchés. Il fallait donc faciliter l'accès à des avocats étrangers et à des entreprises étrangères. La commission internationale, très réceptive et force de propositions, m'a aidée à bâtir ce projet. Avec enthousiasme et conviction, ils ont vraiment fait un superbe travail. Le succès de Campus international, je le leur dois. C'est l'occasion pour moi de les remercier chaleureusement.

CAMPUS ARGENTINE

AVOCATS BARREAU • PARIS | **CAMPUS 2016 ARGENTINE INTERNATIONAL**

BUENOS AIRES, 9 ET 10 NOVEMBRE 2016

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE 12 SEPTEMBRE 2016

Sur le site avocatcampusinternational.org

Un avenir **juridique** et **économique** commun pour **l'Argentine** et **la France**

Pour ce premier Campus international en Amérique hispanophone, le barreau de Paris a choisi l'Argentine. Troisième économie d'Amérique latine et l'un des plus grands marchés du continent, l'Argentine est un partenaire économique et commercial majeur de la France avec plus de 250 entreprises françaises qui y sont établies ou représentées. Par ailleurs, ce membre fondateur du Mercosur partage avec la France une tradition juridique commune, des liens culturels forts, ainsi qu'une coopération universitaire et scientifique étroite.

Campus Argentine sera l'occasion de renforcer les relations franco-argentines autour d'échanges sur des sujets d'intérêts mutuels avec comme fil conducteur «L'avocat : moteur des relations économiques et garant de l'accès au droit», et avec deux grands axes : le droit économique et les droits humains. Les conférences sont organisées conjointement par le barreau de Paris et le barreau de Buenos Aires, fort de plus de 90 000 avocats sur les 150 000 avocats que compte le pays.

Au-delà de la formation professionnelle des avocats, Campus Argentine a vocation à mettre en relation, à travers le prisme du droit, les acteurs juridiques, économiques et politiques des deux pays. Avocats, autres professionnels du droit, universitaires, investisseurs et décideurs politiques d'Argentine et de France auront ainsi l'occasion de partager leurs expertises et leurs expériences sur des sujets d'actualité.

LE FONDS DE DOTATION BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ EN 5 QUESTIONS

1 - Qu'est-ce que le Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité ?

Le Fonds de dotation a pour objet, en France et à l'étranger, le soutien, la promotion ou la réalisation de toutes actions d'intérêt général dans le domaine juridique, culturel et social. Il a pour mission de développer l'accès au droit, la culture juridique, le droit humanitaire, le respect de la personne et la protection de l'environnement.

Le Fonds a repris toutes les actions bénévoles menées dans le cadre de « Barreau de Paris Solidarité ».

2 - Quelles sont les différentes actions du Fonds de dotation ?

Le Fonds de dotation organise d'une part tout un ensemble de **permanences de consultations gratuites**, mettant ainsi en lien un public éloigné du droit avec des avocats souhaitant se mobiliser pour donner de leur temps pro bono, pour le « bien public ». Elles sont prévues dans différents lieux :

- **Dans le Bus de la Solidarité** : dispositif mis en place en partenariat avec la Ville de Paris et l'association Droits d'urgence pour lutter contre l'exclusion.

Dans ce bus, qui stationne cinq jours par semaine aux portes de Paris de 17h à 20h et le samedi matin, trois avocats bénévoles reçoivent et conseillent simultanément des usagers, en toute confidentialité. Les thématiques les plus traitées lors de ces permanences sont celles du droit du travail, du droit de la famille, du droit du logement et du droit des étrangers.

- **Dans les locaux d'associations à but humanitaire, ou à distance par le biais de consultations juridiques écrites répondant à des questions précises** : ces permanences sont destinées à des publics différents ayant des besoins spécifiques selon les associations partenaires. Les domaines abordés varient entre le droit de la famille, le droit au logement, le droit des étrangers, le droit du travail ou le droit bancaire, le droit commercial, et même le droit associatif.

- **Dans les « Espaces pour l'insertion »** : structures réunissant un ensemble de services pour l'accompagnement du projet d'insertion à engager dans le cadre de l'allocation RSA. Les conseils prodigués sont essentiels pour aider les bénéficiaires dans leurs démarches de réinsertion.

- **Au sein d'établissements de soins partenaires de Droits d'urgence, dans le cadre du projet « Accès au droit et santé mentale » (ADSM)** : il s'agit, pour l'avocat bénévole, d'assurer, au sein des établissements de soins, un conseil spécialisé et/ou la représentation des usagers lors de procédures contentieuses. Le contentieux de l'hospitalisation sous contrainte étant exclu, les domaines rencontrés sont principalement le droit de la famille, le droit pénal et le droit des étrangers.

Le Fonds de dotation apporte d'autre part **un soutien financier** à des projets. Le comité de parrainage du Fonds de dotation, composé de sept membres, dont la majorité ne sont pas avocats,

BARREAU DE PARIS

Solidarité

Fonds de dotation

se saisit des demandes de subventions, qu'il étudie tout au long de l'année. Il statue ensuite sur l'octroi d'un financement selon la recevabilité et la faisabilité du projet présenté.

Le conseil d'administration du Fonds de dotation finance également certaines actions, notamment liées à la lutte contre la peine de mort. L'implication du barreau de Paris est en effet très importante dans ce domaine depuis de nombreuses années. Le conseil d'administration octroie également des financements afin de soutenir ponctuellement des actions internationales pour la défense des droits de l'Homme et finance le dispositif du « Bus de la Solidarité ».

3 - Qui peut s'inscrire à ces permanences bénévoles, et comment ?

Tous les avocats inscrits au barreau de Paris désireux de s'engager dans des actions citoyennes et désintéressées, quel que soit leur domaine d'activité. Pour s'inscrire, rien de plus simple.

Envoyez un e-mail à contact@barreausolidarite.org, en précisant la permanence que vous souhaitez assurer et en précisant si vous souhaitez être inscrit(e) sur les listes d'avocats bénévoles.

Pour plus d'informations sur les lieux et dates/horaires de ces permanences, consultez notre site : <http://www.barreausolidarite.org/>

4 - Comment soutenir autrement le Fonds ?

Pour soutenir les actions solidaires du Fonds et l'accès au droit pour tous, vous pouvez donner de votre temps, partager vos compétences ou accompagner le Fonds par des dons. Les dons effectués en faveur du Fonds ouvrent droit à une réduction d'impôts.

5 - Un bilan ?

Très positif. De plus en plus d'avocats sont désireux de s'engager bénévolement en assurant des consultations gratuites à destination des plus fragiles et des plus démunis. Les opérations menées par « Barreau de Paris Solidarité » permettent de mettre ces avocats en lien avec un grand nombre de personnes en situation de précarité qui ont besoin de conseils juridiques. En bref, pour l'exercice 2015 :

- **397 avocats parisiens** bénévoles se sont mobilisés pour assurer **1389 permanences**.

- **239 permanences de trois heures**, avec trois avocats présents simultanément, ont permis de recevoir 4838 usagers dans le Bus de la Solidarité.

- Le Fonds de dotation a redistribué des fonds à **28 entités personnes morales**, au titre d'un projet présenté et retenu soit directement sur décision du conseil d'administration, soit sur proposition du comité de parrainage.

Nous sommes très fiers de faire partie de cette chaîne de solidarité.



◆ FOCUS ◆

L'AVOCAT DANS LA CITÉ

DU 3 AU 9 OCTOBRE, LE BARREAU DE PARIS ORGANISE LA 5^E ÉDITION DE L'OPÉRATION « L'AVOCAT DANS LA CITÉ », AVEC LE SOUTIEN DE SON PARTENAIRE HISTORIQUE, LA MAIRIE DE PARIS.

M^{ME} OLIVIA POLSKI, ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTES, INAUGURERA LE « VILLAGE DES AVOCATS », SITUÉ SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE, LE MERCREDI 5 OCTOBRE À 12H15.

Créée en 2012, sous la direction de Mme le bâtonnier Christiane Féral-Schuhl, cette initiative originale mobilise 800 avocats, assurant un total proche de 5000 consultations gratuites auprès de citoyens, mais aussi de dirigeants de TPE/PME parisiennes.

Si l'accès au droit est une nécessité, nombreux sont les obstacles, notamment psychologiques, qui fragilisent le réflexe de consultation. « L'Avocat dans la Cité » a pour objectif de compléter le travail bénévole mené toute l'année par le barreau de Paris, en multipliant les points de rencontre avec les avocats. Un maximum de Parisiens peut,

durant une semaine, bénéficier de précieux conseils, thématiques en fonction des priorités identifiées par le service de l'accès au droit et le Barreau de Paris Solidarité.

Véritable mission de service public, « L'Avocat dans la Cité » offre à la profession une formidable exposition d'expertise auprès du plus grand nombre, teintée de pédagogie et de culture. La traditionnelle remise des Trophées pro bono, présidée par la vice-bâtonnière Dominique Attias, également secrétaire générale du Fonds de solidarité, conclura une semaine riche en temps forts.

UN VILLAGE DE L'AVOCAT, SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

Le village de l'avocat se tiendra sur le parvis de l'Hôtel de Ville du mercredi 5 au dimanche 9 octobre. La tente principale, composée de 20 box de 4 m², permet de préserver la confidentialité des consultations, prévues dans un format de 30 minutes, afin de garantir un premier niveau de conseil aux citoyens, tout en offrant un accès au droit au plus grand nombre. Des hôtesses sont en charge de l'accueil. Elles orientent les visiteurs vers un avocat disponible, selon qu'ils ont pris rendez-vous ou



DES CONSULTATIONS DÉPLOYÉES DANS LA CAPITALE

D'autres relais parisiens de consultations juridiques gratuites ouvrent leurs portes du lundi 3 au vendredi 7 octobre, dans les 20 mairies d'arrondissement de Paris et dans divers points d'accès au droit, dont le palais de justice. Un système de réservation téléphonique (disponible sur www.avocatcite.org) a été mis en place en fonction des lieux et des thématiques.

Symbole de la volonté d'offrir un accès au droit toute l'année, le Bus de la Solidarité sera stationné sur la Place de la République. Il permet d'accueillir trois consultations en parallèle. Utilisé toute l'année, ce bus stationne à cinq portes de la capitale, cinq jours par semaine. « Ce bus offre l'occasion à de nombreuses personnes en difficulté de venir nous rencontrer. Contrairement aux personnes qui se déplacent au village, il s'agit souvent de

personnes en situation irrégulière qui souhaitent avant tout bénéficier de conseils, tout en préservant leur anonymat », précise Pierre Rouanet, qui a rejoint le Barreau de Paris Solidarité il y a sept ans.

DES CONSEILS AUX TPE/PME PARISIENNES

Du 3 au 7 octobre, les avocats du barreau se déplaceront également dans les entreprises parisiennes de petites et moyennes tailles, afin de leur proposer un diagnostic juridique gratuit.

Propriété intellectuelle, fiscalité, droit du travail, baux commerciaux, non-paiement de factures, problème de concurrence, les questionnements d'entrepreneurs ne manquent pas. Si le format diffère légèrement (les consultations durent une heure), le principe reste le même : après une phase d'écoute et d'échanges, les dirigeants pourront être conseillés et trouver des solutions à leurs problématiques essentielles.

non via le site <http://www.avocatcite.org>.

« Ce que j'ai beaucoup apprécié les années précédentes, c'est la simplicité et la qualité de l'organisation du village », approuve Pierre Rouanet, avocat, présent pour la 3^e année consécutive. « Nous pouvons totalement nous concentrer sur nos consultations. En général, après une première phase d'écoute qui dure 3-4 minutes, j'apporte des éléments de réponse à des situations qui sont souvent assez simples. Nous traitons beaucoup de "soucis du quotidien." » Pour faciliter leurs consultations, les avocats bénéficient par ailleurs d'une connexion wi-fi pour accéder à Légifrance et aux codes de procédure en ligne.



THÉMATIQUES DISPONIBLES SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

- Généralistes
- Travail
- Famille
- Logement
- Entreprises/Artisanat/Commerce
- Consommation/Banque
- Pénal/Infractions routières
- Patrimoine/Successions
- Impôts/Fiscalité

VISITE DES ÉCOLES PRIMAIRES

Afin de sensibiliser les plus jeunes à la notion de droit, les avocats d'InitiaDroit complètent le dispositif et se rendent dans les écoles primaires de l'académie de Paris. Créée en 2005, InitiaDroit se mobilise pour initier le plus grand nombre au « droit vivant », c'est-à-dire celui que chacun pratique au quotidien sans en avoir toujours conscience. Cette initiative, destinée exceptionnellement aux classes de CM1 et de CM2, permet aux élèves d'aborder des notions telles que « Le droit dans la vie de tous les jours » et « Les injures et le droit ».

DES VISITES GRATUITES DU MUSÉE DU BARREAU DE PARIS

Le musée du Barreau de Paris ouvrira ses portes aux Parisiens en organisant des visites gratuites, sur rendez-vous (via le site www.avocatcite.org), du 3 au 7 octobre. L'occasion de découvrir les dessous de nombreuses affaires judiciaires ayant marqué l'histoire de la profession. Toujours sur inscription, les curieux pourront suivre l'une des trois promenades guidées d'1h30 qui seront proposées dans le quartier du Musée, dans le quartier du Marais et (nouveau) au Père-Lachaise.



CONSEIL DE L'ORDRE

RÉSUMÉ DES SÉANCES DES 6 & 13 SEPTEMBRE

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE

I - BILAN ESTIVAL

M. le bâtonnier et Mme la vice-bâtonnière ont évoqué diverses initiatives estivales et notamment la création judiciaire d'un groupe de travail « Brexit », tendant à réfléchir sur la problématique idoïne. Ce groupe réfléchira sous la coordination du membre du Conseil de l'Ordre dont l'intonation de voix et l'accent se rapprochent le plus de celui de nos amis britanniques, à savoir Mme Béatrice Brugués-Reix.

Sans transition, Mme la vice-bâtonnière a présenté un rapport sur la situation de quatre confrères burundais, tous engagés dans la défense des droits humains, dont le parquet demande la radiation. Mme la vice-bâtonnière a opportunément proposé que le Conseil dénonce cette situation, ce qu'il a fait.

M. Jacques Bouyssou a ensuite précisé, qu'à la demande de l'ambassadeur de France en Chine, le bâtonnier et la vice-bâtonnière ont écrit au président de la République, au Premier ministre et aux ministres de la Justice et des Affaires étrangères pour demander un assouplis-

sement du régime de détention des 17 confrères et militants chinois.

II - LES CHRONIQUES DE SAN FRANCISCO

M. le bâtonnier a indiqué au Conseil avoir participé - avec Mme la vice-bâtonnière au congrès de l'American Bar Association à San Francisco. Ce congrès fut l'occasion de rencontrer de nombreux confrères du monde entier dans un climat détendu, étant ici précisé que de nombreuses discussions ont porté sur les conséquences du Brexit.

III - MON BÂTONNIER AU CANADA

Toujours plus haut, toujours plus fort, M. le bâtonnier a poursuivi ses réflexions stratégiques dans le cadre d'une rencontre avec les barreaux canadiens et anglo-saxons, où le biculturalisme juridique a été notamment mis en avant.

IV - LA LOI DU MARCHÉ

Mme My-Kim Yang-Paya, qui n'est pas femme à se laisser impressionner par les hautes juridictions, a présenté un rapport visant à saisir de la Cour européenne des droits de l'Homme à l'encontre de l'arrêt du

Conseil d'État du 9 mars 2016 pour manquement au sens de l'article 6 §1 de la Convention européenne des droits de l'Homme relatif au droit à un procès équitable.

Il n'aura pas échappé à nos lecteurs éclairés que cet arrêt porte sur la question des tarifs des avocats intervenant dans le cadre des marchés publics, tarifs honteusement tirés à la baisse.

Le Conseil, charmé, a approuvé cette proposition.

V - RPVA GO

M. Romain Carayol est devenu une référence dans le domaine de la communication électronique et des clés USB. C'est donc en toute logique que ce dernier a présenté au Conseil un saisissant projet de convention RPVTCOM en compagnie de M. Jean-Louis Schermann, président de l'Association des avocats au commerce (AVCO), autrement appelé : « l'homme de la situation. »

La finalité de l'opération consistant à étendre aux tribunaux de commerce la communication électronique, le Conseil a validé le projet de convention sans aucune difficulté notable.

VI - LOI SAPIN, LE RETOUR

M. le vice-bâtonnier Yvon Martinet et Mme Aurélie Carlier ont présenté leur rapport sur la Loi Sapin 2, qui comprend différentes dispositions destinées à lutter contre la corruption et à renforcer la transparence.

Parmi ces mesures, on citera pêle-mêle la création d'une agence française anti-corruption, la protection des lanceurs d'alerte, et la détection et la prévention des faits de corruption et de trafic d'influence impliquant la mise en place de procédures de conformité internes (obligation de vigilance) pour les entreprises.

À la lecture du texte, le Conseil a pris acte du fait que l'avocat a une vocation naturelle à participer à l'activité de détermination et d'analyse des bonnes pratiques en matière de commerce international tout en émettant une judicieuse réserve, à savoir que soient précisées les modalités et la déontologie de cette activité nouvelle.

VII - ENSEMBLE, TOUT DEVIENT POSSIBLE

A peine sortie de l'organisation du Campus 2016, l'incredible Mme Laurence Boyer a présenté son rapport sur les projets de textes relatifs à l'examen d'entrée aux CRFPA, ledit examen devenant national.

Le Conseil a émis un avis favorable sur ces projets, tout en se réjouissant de cette avancée pour notre profession et ses conditions d'accès.

VIII - NOUS SOMMES TOUT OÛÏÉ

Sur présentation de MM. Laurent Pettiti et Vincent Berger, le Conseil de l'Ordre a autorisé M. le bâtonnier à intervenir devant la Cour européenne des droits de l'Homme sur la question des écoutes dites « incidentes ».

L'affaire est d'importance, l'arrêt d'espèce autorisant, sans condition, l'écoute d'un avocat avec son client à partir de la ligne de ce dernier.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE

I - UN HOMMAGE APPUYÉ

M. le bâtonnier a ouvert la séance en accueillant le sémillant M. Guillaume

Roesch, nouveau directeur général des services. Cette présentation fut l'occasion, pour le bâtonnier, de rendre hommage à Mme Marie-Christine Labrousse, qui a occupé le poste de directeur général des services pendant 18 ans.

M. le bâtonnier Pierre-Olivier Sur a appuyé cet hommage en saluant l'action de Mme Marie-Christine Labrousse, qui a accompagné de façon extraordinaire l'institution ordinaire avec une passion et une écoute exceptionnelles.

II - PENDANT CE TEMPS, HORS DE FRANCE

Avec une émotion que chacun mesurera, M. Jacques Bouyssou a annoncé la libération, le 7 septembre dernier, d'Ayse Acinikli et Ramazan Demir, avocats turcs emprisonnés dans l'exercice de leur métier.

Cette excellente nouvelle a malheureusement été contrebalancée par celle de l'arrestation, le 8 septembre, de 25 confrères en Turquie, dont Münip Ermis, vice-président d'une association d'avocats. Le Conseil de l'Ordre a voté à l'unanimité une résolution dénonçant ces poursuites.

Mme la vice-bâtonnière a, quant à elle, été contrainte d'attirer l'attention de tous sur la situation des avocats gabonais, et a apporté le soutien de notre barreau au bâtonnier Akumbu M'Oluna pour le respect des droits fondamentaux de la personne humaine et des droits de la défense.

III - SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Mme Béatrice Brugués-Reix a été élue comme nouveau suppléant au conseil d'administration de l'École de formation du barreau. Il est vrai que son espièglerie naturelle d'étudiante assidue faisait d'elle la personne la mieux placée au sein du Conseil pour assurer cette tâche.

IV - LES GRANDES MANŒUVRES

Il n'est pas de sujet qui intimide M. Jean-Pierre Grandjean.

C'est donc avec une détermination admirable rappelant sans peine celle des Grands Hommes qui ont fait l'Histoire que ce dernier a rédigé des recommandations relatives à l'exercice de l'activité d'enquête interne, en vue de leur annexion au RIBP.

Imperméable à l'ingratitude, M. Jean-Pierre Grandjean a remercié les membres du Conseil qui ont participé à sa réflexion, et en particulier M. le bâtonnier, M. le

bâtonnier Pierre-Olivier Sur, M. Denis Chemla, et Mmes Émilie Vasseur et Véronique Tuffal-Nerson.

La voix chargée d'une intense émotion, M. Jean-Pierre Grandjean a souligné combien il est important que les avocats réalisant des missions d'expertise ne soient pas entravés dans cet exercice par une application inadaptée du secret professionnel. Et il rappelle que cette activité nouvelle dans le barreau se pratique dans un environnement hautement concurrentiel, les avocats étant en concurrence avec les experts-comptables ou avec des avocats non français, qui sont, certes, sympathiques, mais également sans scrupule.

Après cet exposé admirable, M. le bâtonnier a soumis au vote du Conseil des « recommandations pour l'avocat chargé d'une enquête interne », mais également un « vade-mecum de l'avocat chargé d'une enquête interne ».

Ce résumé des séances des 6 et 13 septembre du Conseil de l'Ordre vous est proposé par M. Arnaud Gris

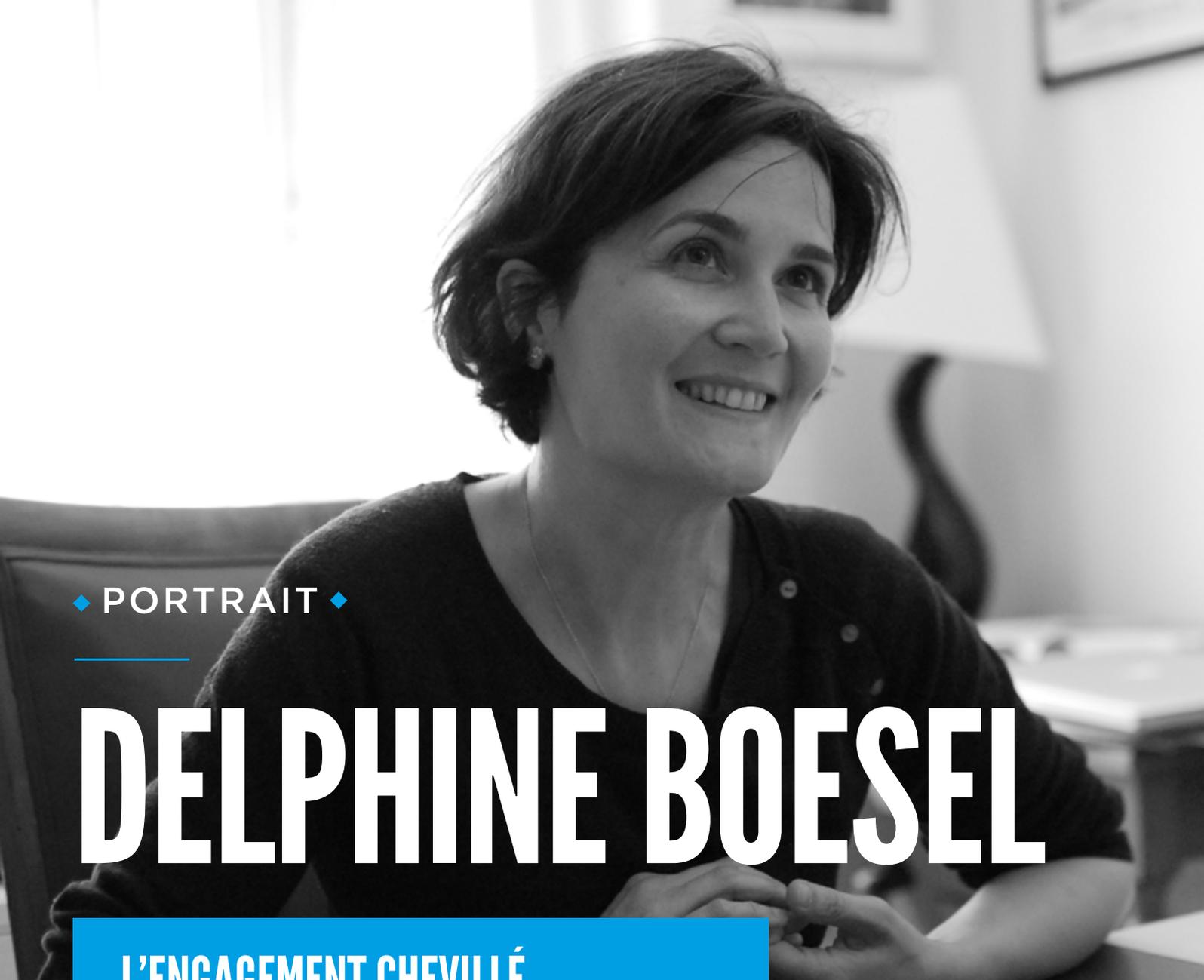


Retrouvez l'ensemble des vidéos des séances du Conseil de l'Ordre depuis le site du barreau de Paris dans le menu

« Mon métier d'avocat »

ou en saisissant directement le lien suivant dans votre navigateur :

www.avocatparis.org/videos-du-conseil

A black and white portrait of Delphine Boesel, a woman with short dark hair, smiling and looking slightly to the right. She is wearing a dark top and a necklace. The background is a blurred office setting.

◆ PORTRAIT ◆

DELPHINE BOESEL

L'ENGAGEMENT CHEVILLÉ À LA ROBE

Présidente de la section française de l'OIP (Observatoire international des prisons), fondatrice membre du bureau de l'association A3D (Avocats pour la défense des droits des détenus), Delphine Boesel a fait de la défense du droit des détenus le combat d'une vie.

Ce véritable cheval de bataille, moteur dans sa décision de devenir avocate, elle le doit à un échange avec une personne détenue, alors qu'étudiante en licence de droit, elle intervenait en milieu carcéral avec l'association Genepi (<http://www.genepi.fr/>). Faisant part à son interlocuteur de son hésitation à passer le barreau, ce dernier lui répondit : « Oh non, ne sois pas avocate, ça sert à rien, une fois qu'on est condamné, on nous oublie... »

Une parole qui marquera la jeune femme, dont la volonté d'engagement venait de prendre une direction structurante.

« Je pense qu'un avocat doit être engagé. Dans la défense d'un client, on est forcément engagé pour lui. »

De cette conviction naîtra la volonté d'informer au-dehors de ce qui se passe en dedans. « Chaque avocat pénaliste qui entre dans une prison doit faire sortir l'information quand il en a connaissance. Pour moi, c'est une obligation. Quand on voit qu'il y a des dysfonctionnements de l'institution, on doit le faire savoir. On en a en plus les moyens aujourd'hui. »

Informer en dehors pour mieux faire entrer le droit à l'intérieur également. Ne pas abandonner le détenu une fois condamné, mais l'accompagner tout au long de sa détention pour mieux préparer sa sortie. « Les gens peuvent évoluer, et, à partir de là, ça me semble important que les avocats puissent les accompagner après la condamnation, qu'on les ait suivis tout au long de l'instruction judiciaire, ou qu'on les rencontre après le prononcé de la peine. L'avocat doit faire partie de leur parcours de vie dans l'exécution de la peine jusqu'à la préparation à la sortie. »

Un combat d'avenir et résolument moderne.

◆ HISTORIQUE ◆

AVOCAT ET POILU

GASTON LANDRIAU

(1887-1914)



Gaston Landriau naît le 17 mars 1887 à Calais, où son père, lieutenant, ancien officier de carrière, est devenu négociant.

Il est le « petit dernier » de la famille, venant après deux frères et deux sœurs. Il fera sa scolarité au lycée Faidherbe de Lille, puis ses études de droit à la faculté de Lille, où il est licencié en 1907.

Il est inscrit au stage en 1912, à Paris, où il vit avec sa mère, veuve depuis 1906.

Appelé dès le 2 août, il rejoint le 360^e RI, en formation au moment de la déclaration de guerre. Il a 27 ans et le grade de caporal.

Le baptême du feu du régiment, au pont Frontière de Manhoué, en Lorraine, est presque un jeu, un exercice militaire : pas de résistance, pas de pertes. Rien qui laisse augurer la violence des jours qui vont suivre.

Pourtant, le 25 août, le 360^e en position d'attaque aux abords d'Hoéville (Meurthe-et-Moselle), se retrouve au cœur d'une terrible bataille d'infanterie.

« Un feu violent de mitrailleuses ennemies, qui se déclencha tout à coup, fauchant impitoyablement tous ceux qui tentaient de s'accrocher au terrain, paralysa tous les efforts » (historique du 360^e RI). Lorsque l'artillerie, défaillante à ce moment crucial, vint se mettre en position, l'infanterie était décimée, ses officiers tués ou blessés.

Dans cette bataille, en quelques heures, près de 900 hommes furent tués, des compagnies entières fauchées, des blessés abandonnés.

C'est seulement en 1916 que le frère de Gaston, Henri Landriau, prévient le bâtonnier de son décès. Jusque-là, Gaston était porté « disparu » au combat d'Hoéville le 25 août 1914, et aucune information officielle n'était parvenue à sa famille.

Les mots d'Henri Landriau sont très durs : « La 17^e Cie du 360 à laquelle mon frère appartenait a été sacrifiée. Les blessés n'ont pas été secourus, les morts sont restés six mois sans sépulture, les plaques d'identité ramassées, mises en sac, ont été perdues ! ».

Le 15 décembre 1921, le corps de Gaston Landriau put enfin être inhumé dans le cimetière de Bonningues-les-Calais, où il repose avec les siens.

Groupe 14

VIE DU PALAIS

INCUBATEUR DU BARREAU DE PARIS : APPEL À CANDIDATURES POUR LE PRIX 2016

L'incubateur du barreau de Paris, premier incubateur dédié aux prestations de services juridiques en Europe, a été officiellement créé le 1^{er} janvier 2014 et a pour vocation notamment de piloter un travail de réflexion et d'action en matière d'innovation au sein de la profession d'avocat, et plus généralement dans le monde du droit.

Le prix récompensera trois projets ou activités innovant(e)s : catégories avocats, non-avocats (legaltech) et étudiants. Cette année, les lauréats seront sélectionnés par l'ensemble des avocats du barreau de Paris (28 000 avocats environ). Le vote aura lieu en un tour le 29 novembre 2016, jour du 1^{er} tour des élections du bâtonnier et ordinales.

Candidatures :

prixinnovation@incubateur-barreaudeparis.com

au plus tard le 21 octobre à minuit.

Le règlement et le formulaire de candidature sont consultables sur le site de l'Incubateur :

<http://incubateur-barreaudeparis.com>

Informations supplémentaires :

vspire@186.legal

LA MAISON DU BARREAU CÉLÈBRE SES 20 ANS

De la venue du Dalai-Lama à toutes les formations proposées et les grandes conférences autour de votre profession, notre maison vous a accueilli(e)s sur ces dernières décennies. Elle a permis de révéler tout le dynamisme et la richesse de notre Ordre.

Vous êtes convié(e)s à venir célébrer les 20 ans de ce lieu emblématique autour du programme suivant

• Mardi 27 septembre de 19h30 à 21h
Conférence du Palais littéraire et musical à l'auditorium Louis-Edmond Pettiti
Conférencier : **M. Maurice Dahan**, Docteur en droit, avocat honoraire au barreau de Paris
« GUSTAV MAHLER : LE ROMAN SYMPHONIQUE D'UNE VIE »
La conférence, validée au titre de la formation continue, sera suivie d'un cocktail.

Inscription :

<https://idp.avocle.org>

Informations :

associations@avocatparis.org

• Mercredi 28 septembre
De 17h30 à 19h : animation des associations sportives et de l'équipe du SPAB dans le hall de La Maison du Barreau
De 19h à 20h : coaching et gym douce avec notre partenaire FIZIX
De 20h à 00h : démonstration et cours de danse dans le hall de la Maison du barreau, avec la toute prochaine section de danse (cours de Salsa, Bachata et Zumba)
Un cocktail dinatoire sera servi dans le hall de la Maison du Barreau à partir de 19h.
La participation à cette soirée est libre et ne nécessite pas d'inscription.

• Jeudi 29 septembre de 20h00 à 21h30
Spectacle « Caroline Vigneaux quitte la robe » à l'auditorium Louis-Edmond Pettiti
La soirée sera suivie d'un cocktail.

Inscription :

<https://idp.avocle.org>

Informations :

associations@avocatparis.org

INITIADROIT : LE DROIT À LA PORTÉE DES ÉLÈVES

Vous avez envie de partager votre expérience d'avocat dans une classe ?

Rejoignez l'association InitiaDROIT, qui a mis au point une méthode originale pour illustrer les cours d'enseignement moral et civique dans les classes des collèges et des lycées à partir de cas pratiques correspondant aux programmes scolaires.

Contactez-les afin qu'ils puissent vous convier à l'une de leurs prochaines réunions de présentation et de formation (45 min) destinées aux nouveaux avocats bénévoles.

Contact :

Tania DUCHENNE - 01 44 32 48 54 - tduchenne@avocatparis.org

SÉMINAIRE AIJA

Du 13 au 15 octobre à Lille

Lille accueillera le premier triple séminaire jamais organisé par l'AIJA, avec trois programmes juridiques distincts et un programme social commun, couvrant les domaines suivants :

- Quelle flexibilité pour un travail flexible ?
- Sujets d'actualité en matière de litiges internationaux
- Opérations de cession d'actifs : la face cachée de la lune

Inscriptions :

Site de l'AIJA dédié à l'événement :

<http://www.aija.org/events/litigating-your-distribution-and-commercial-agency-agreements-on-an-international-scale>

CHORALE « LES MAÎTRES CHANTEURS »

Les Maîtres chanteurs, chorale des professions juridiques et judiciaires, regroupe autour du chant choral tous les professionnels du droit. L'ensemble est dirigé par Flavien Boy, chef d'orchestre et de chœur et est accompagné au piano par une pianiste professionnelle, Liliانا Burcea-Catuneanu. Les répétitions hebdomadaires ont commencé le mercredi 16 septembre à l'église écossaise, 17 rue Bayard, Paris 8^e, et auront lieu tous les mercredis de 19h45 à 21h45. Un stage de chant est également organisé le 31 octobre et le 1^{er} Novembre au Moulin d'Andé dans l'Eure, et un concert sera donné le vendredi 4 décembre à l'église des Batignolles au profit des chrétiens d'Orient.

Contact :

Maître Claudette Eleini, avocate
17, avenue Carnot
75017 Paris
Tél. : 01 40 68 95 15
claudette.eleini@wanadoo.fr

CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS

Plusieurs conférences sont organisées par le laboratoire du droit social et l'université Panthéon-Assas (Paris II), avec pour thème central Le temps du droit au travail.

• Mardi 25 octobre 2016 à 17h30
LA NÉGOCIATION COLLECTIVE ET LE TEMPS DE TRAVAIL

Présenté par **Bernard Bossu**, professeur à l'université Lille 2

• Mardi 15 novembre 2016 à 17h30
LE TEMPS DANS LES PROCÉDURES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Présenté par **Bernard Gauriau**, professeur à l'université d'Angers

• Mardi 7 décembre 2016 à 17h30
L'URGENCE

Présenté par **François Dumont**, Professeur à l'Université Lille 2

Les conférences se dérouleront dans la salle des conseils de l'université Panthéon-Assas, 12 Place du Panthéon, Paris V^e.

Inscriptions :

En écrivant à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription.

Les conférences sont validées au titre de la formation continue obligatoire.



FONDATION VALENTIN RIBET

Le 24 septembre 2014,

Valentin Ribet, à l'aube de ses 25 ans, prêtait serment devant la première chambre de la cour d'appel de Paris.

En présence d'Eva, de ses parents et grand-mère, de ses amis et de ses pairs du cabinet Hogan Lovells.

Nous étions fiers, émus, et heureux.

Le 24 septembre 2015, nous avons célébré cette date.

Valentin est tombé au Bataclan le 13 novembre 2015, le privat d'une vie pleine de promesses et sa robe d'Avocat est restée au vestiaire.

Nous restons debout et fiers, et la fondation Valentin Ribet,

avec le soutien de la Fondation de France a vu le jour en décembre 2015 pour lutter contre l'illettrisme et l'obscurantisme.

Nous t'aimons.

Eva, Maxime, Léa, Olivier et Nadine Ribet.

fondation-Valentin-Ribet.org

◀ Valentin Ribet et sa compagne Eva Naudon

DROIT, LIBERTÉ ET FOI

Le 19^e cycle Droit, Liberté et Foi vous invite à réfléchir sur ces questions fondamentales pour l'avenir de notre société sous la présidence du cardinal André Vingt-Trois, du bâtonnier Frédéric Sicard et de la vice-bâtonnière Dominique Attias.

• Mercredi 5 octobre 2016, de 20h à 22h au Collège des Bernardins,
LA TERRE, NOTRE MAISON COMMUNE
Présidence : Frédéric Sicard, bâtonnier du barreau de Paris
Avec Frédéric Louzeau, théologien, et Christian Huglo, avocat à la cour et ancien professeur à l'ICH

• Mercredi 12 octobre 2016, de 20h à 22h au Collège des Bernardins,
LA TERRE, PARTAGÉE ET RESPECTÉE, POUR QUELLES TRANSMISSIONS ?
Présidence : Dominique Attias, vice-bâtonnière du barreau de Paris
Avec Sabine Roux de Bézieux, Fondation de la mer, et Dominique Bourg, Fondation Nicolas Hulot

• Mercredi 19 octobre 2016, de 20h à 22h à la Maison du Barreau,
LA TERRE, REÇUE GRATUITEMENT, POUR QUELLES SOLIDARITÉS ?
Présidence : Thierry Massis, avocat au barreau de Paris, AMCO
Avec Régis Waquet, avocat, collaborateur de Henri Burin des Rozières et Alain Papaux, Dictionnaire de la pensée écologique
Conclusion : Mgr Jérôme Beau, évêque auxiliaire de Paris, président du Collège des Bernardins

Inscriptions et tarifs :

• <http://www.efb.fr/formation-continue>
• 6€ (plein), 3€ (réduit), sur justificatif pour les étudiants, les moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux. Gratuit le jour même sur place pour les bénéficiaires des tarifs réduits dans la limite des places disponibles.

Maison du Barreau, 2 rue de Harlay - 75001 Paris - www.avocatparis.org
Collège des Bernardins, 20 rue de Poissy - 75005 Paris - www.collegedesbernardins.fr

DÎNER D'AUTOMNE DE LA PEÑA

Lundi 10 octobre

Venez célébrer *el día de la hispanidad* avec vos confrères hispanophones le lundi 10 octobre à la Maison du Barreau.

Le dîner sera animé par Périco Légasse, critique gastronomique et polémiste, qui interviendra sur le thème de la cuisine espagnole. Les inscriptions seront closes le 30 septembre.

Inscriptions : associations@avocatparis.org

RAPPEL DES DATES DES ÉLECTIONS - RECTIFICATIF DE LA DATE DE CLÔTURE DU REGISTRE/ LUNDI 3 OCTOBRE À 17H

Les dates des élections ordinaires se tiendront les 29 novembre et 1^{er} décembre 2016.

Ouverture du registre : mercredi 20 juillet

à 14 heures à l'Ordre des avocats

Clôture du registre : lundi 3 octobre à

17 heures

Il convient de préciser également que :

- la date limite des déclarations de candidatures est le 3 octobre 2016 au soir
- l'expiration du délai pour l'envoi des professions de foi est le 7 novembre au soir

DÉCÈS

M. le bâtonnier et Mme la vice-bâtonnière de l'Ordre des avocats de Paris ont la tristesse de vous faire part du décès des personnes suivantes.

Mme Christine Combe, épouse Boniteau, ancienne avocate au barreau de Paris et juriste au ministère du Travail, décédée dimanche dans sa 53^e année.

Ses obsèques auront lieu ce jeudi à 9h15 à Paris (Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et crémation au Père-Lachaise).

M. Jacques Epinat, avocat honoraire, survenu le 28 août 2016 à l'âge de 84 ans.

M. Francis Combrisson, avocat, survenu le 25 août 2016 à l'âge de 78 ans.

M. Jean Pailhes, avocat à la cour, survenu le 9 septembre 2016 dans sa 62^e année.

M. Pierre Saurel, avocat honoraire, ancien avoué près du tribunal de grande instance de Paris, survenu le 30 août 2016 dans sa 91^e année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité à l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, le 2 septembre 2016.

BIENVENUE, CHERS CONFRÈRES

Prestation de serment du 7 septembre 2016

Noémie Assuied • Cristina Audran-Proca
Lydie Baud • Anne-Flore de Belenet
Aude Bénichou • Victor Billebault
Agathe Blanc • Aurélie Bodin • Adrien Caillavet • Marine Caplanne • Audran de Carné De Carnavalet • Niccolo Castagno
Louis Constantin • Dounya Dlimi • Laetitia Duval de Chesnay • Karina Elharrar
Sofiane Cherchali • Nataliya Dyka
Balkiss El acheche • Clément Habrias
Mickaël Haik • Farah-Nemira Hamidou
Maria Fontanet • Amy Frey • Jason Fry
Ariane Giannaros • Vincent Guilaîne
Faustine Guillaume • Grégoire Hansen
Ran Hu • Eddy Iffour • Marianne Jacob
Rena Kakon • Mustapha Khallouki
Florence Laroche • Anita Magraner Oliver
Ariane Mammeri • Astrid Marques
Françoise Memmi • Élise Mery-Boudonnat
Charlotte Morin Saint Jalmes • Caroline Personnat • Maria Petkovic • Silke Rochelois • Stanislas Roquebert
Mathilde Rousseau • Rébecca Royer
Sommano Sananikone • Joydeep Sengupta • Guillaume Soubiran
Arthur Tenard • Camille Teynier
Valicha Torrecilla Arce • Pauline Vaccarino

LIRE & SORTIR

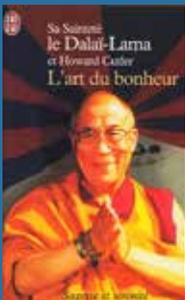


Le livre noir des philosophes De Jérôme Correia

Éditions Édilivre

Tout le monde connaît le procès du philosophe grec Socrate, à l'issue duquel il fut condamné à boire la ciguë. Mais qui sait que Démocrite, Platon, Aristote, et bien d'autres encore, ont eu à rendre des comptes devant la justice ? La vie de philosophe n'est que rarement un long fleuve tranquille ! La philosophie ne s'est jamais résumée à une discussion raisonnée et cordiale de thèses policées. Des luttes violentes s'y jouent... Sorte de livre noir de la philosophie, cet essai « poly-biographique » tente de décrypter le lien entre les idées et la vie de nombreux philosophes. De courtes saynètes nous feront ainsi plonger dans l'ambiance particulière de l'époque, redonnant enfin une assise historique aux concepts philosophiques.

.....



L'art du bonheur Sa Sainteté le Dalaï-Lama et Howard Cutler

Éditions J'ai Lu

Le Dalaï-Lama poursuit sa réflexion sur le bonheur en s'interrogeant sur la relation que chacun entretient avec les autres. D'un côté, il aborde sans concession la question des préjugés, de la violence, de la peur, du racisme... De l'autre, il souligne l'effet positif que peuvent avoir l'empathie et la compassion sur notre capacité à atteindre le bonheur. Soucieux d'éviter la pure spéculation religieuse ou philosophique, le Dalaï-Lama propose dans ces entretiens avec Howard Cutler

.....

des conseils empreints d'une lumineuse sagesse, mais aussi pragmatiques et en phase avec notre temps.



Snjór

Ragnar Jonasson

Éditions Philippe Reilly

Snjór. La neige, en islandais. Celle qui tombe sans discontinuer sur la ville la plus au nord de l'Islande, Siglufjörður. Un village de

pêcheurs auquel on ne peut accéder que par un tunnel étroit, creusé à même la montagne.

Ari Thór, qui vient de terminer l'école de police à Reykjavik, y est envoyé pour sa première affectation. Sa fiancée refuse de le suivre dans ce trou paumé. Siglufjörður, la ville où il ne se passe rien, où personne ne ferme jamais sa porte à clef. Mais voilà : une jeune femme est retrouvée morte, à moitié nue dans la neige ; un vieil écrivain renommé fait une chute mortelle dans le théâtre local...

Ari Thór se retrouve plongé au cœur d'une petite communauté où chacun tient l'autre par ses mensonges et ses secrets. Une avalanche et des tempêtes de neige incessantes ferment temporairement l'accès du tunnel. La nuit polaire ne réserve plus une seule minute de jour...

Un effroyable sentiment de claustrophobie submerge peu à peu Ari, qui viennent également tourmenter des résurgences de son passé. L'étau se resserre autour du policier, aveuglé par la neige et les faux-semblants, sombrant dans sa propre noirceur.

Angoissant, entêtant, Snjór est le premier roman de la série Dark Iceland signé par notre consœur islandaise qui s'est intéressée très jeune aux romans policiers, pour avoir traduit à l'âge de 17 ans plusieurs romans d'Agatha Christie.



De l'avocation à l'avocature Aurore Boyard

Éditions Fortuna

Après sa première année d'intégration au barreau, Léa pensait qu'une certaine forme de routine s'installerait. Quelle erreur !

La vie des avocats est loin d'être un long fleuve tranquille, surtout lorsqu'on fréquente assidûment un policier, que l'on a un procès d'assises à préparer, en sus des audiences habituelles à plaider, et que les rapports avec les avocats associés du cabinet prennent une tournure inattendue. *De l'avocation à l'avocature* jette un regard cru et lucide sur le parcours de deux individus, deux personnes exerçant avec un même objectif de justice, et qui, par nécessité, se croisent. Ici, ils s'attirent mais cette attirance et la rencontre qui s'ensuit à des limites liées à la nature même de leur profession. Il est intéressant de relever que cette description « clinique » des ressorts psychologiques des protagonistes est aisément transposable, et que beaucoup d'entre nous, si ce n'est chacun, peuvent s'y reconnaître. Un roman vif, alerte, où tout le monde a raison, et où l'on entre pour ressortir avec des interrogations salutaires.



Le procès de la communication

Thierry Wellhoff

Éditions
Manitoba
- Les belles
lettres

La communication, la fameuse « com », est accusée d'être superficielle et manipulatrice, et de polluer notre espace sonore et visuel. Dès qu'une chose est perçue comme manquant de fond, voire fausse, il est même d'usage de dire : « C'est que d'la com' ! ». Elle serait fautive en nous manipulant. Coupable la com' ? Qu'en est-il vraiment ? Ce livre a une ambition : permettre à la communication de s'expliquer. Et pour cela, il fallait la mettre en examen. Ce livre est donc un procès.

Car la communication est partout : dans la politique, les entreprises, le marketing ou les associations, sans oublier la communication interpersonnelle (dans le couple, avec ses amis, au travail). Et, puisque l'on ne parle d'elle que pour la vilipender, un professionnel nous propose une mise au point. Avec lucidité et sans concession.

Condamner ou acquitter la communication ? Ce sera au lecteur d'être juré.

B AVOCATS
BARREAU
• PARIS

Ordre des avocats de Paris

11, place Dauphine - 75001 Paris - 01 44 32 48 48

Directeur de la publication : Frédéric Sicard, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris

Rédacteur en chef : Jacques Bouyssou, secrétaire du Conseil de l'Ordre

Conception et réalisation : Monsieur SLOOP

Ont contribué à ce numéro : My-Kim Yang-Paya, Arnaud Gris, Aurélia Huot, Geoffroy Canivet, Stéphanie Guesdon, Solenne Gautier, Groupe 14

Illustrations : Unter

Impression : imprimerie Peau

Crédit photos : Ordre des avocats de Paris



◆ SPORT ◆

L'équipage SPORTS AU BARREAU à la manœuvre dans la rade sud de Marseille

Crédit photo : Thomas Appert



CONTACTEZ LES SPORTS AU BARREAU :

Geoffroy Canivet, avocat : spab@avocatparis.org [sports au barreau](https://www.facebook.com/sportsaubarreau) [@sportsaubarreau](https://twitter.com/sportsaubarreau) [#spab](https://www.instagram.com/spab)



L'ÉQUIPAGE SPAB SE CLASSE 2^E À LA JURISCUP

(Skipper : Henri de la Motte Rouge) : Dans la catégorie la plus sportive, celle des Grand-Surprise, le podium a été 100 % barreau de Paris, l'équipage SPAB arrivant deuxième derrière CHAINTRIER AVOCATS - barré par Guillaume Debonnet - et juste devant l'équipe de BREMOND & ASSOCIÉS. Suivent au classement ARSÈNE TAXAND 1 et 2, respectivement 8^e et 7^e, la TEAM EFB 2016 (11^e), ainsi que SAGASSER, 16^e. Dans les autres catégories, parmi les 130 bateaux monocoques présents sur le plan d'eau marseillais, des équipages parisiens se sont distingués ou ont été primés, au bout de trois jours de régates et en dépit de l'annulation de la 3^e manche (conditions météorologiques défavorables) : entre autres, le CABINET d'HERBOMEZ (2^e en IR 3), HOGAN LOVELLS (HN3) et LAVOISIER LAW (Classique Marconi).

Lors de la soirée du vendredi au Village nautique, le stand SPORTS AU BARREAU a servi une paella géante aux participants, avec l'aide d'une délégation de membres du Conseil de l'Ordre, emmenée par Mme la vice-bâtonnière, Dominique Attias, et constituée de Carole Pascarel, Béatrice Brugués-Reix, Natacha Kouchnir-Cargill, Alexandra Perquin, Romain Carayol et Xavier Autain.



AVOKART ORGANISE LA 3^E ÉDITION DE LA JURISKART SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE

(Président : Philippe Rézeau)

Compte tenu du succès rencontré ces deux dernières années par la JURISKART, AVOKART vous propose de participer à la 3^e édition de cette course inoubliable. Cette course d'endurance en karting de six heures est dédiée aux professions judiciaires et juridiques, en cabinets ou en entreprises, avocats, officiers ministériels, auxiliaires de justice, juristes d'entreprises, ainsi qu'aux professionnels de la banque et de la finance. L'objectif de l'association AVOKART est de faire largement partager une passion commune du sport automobile à l'occasion de cet événement sportif et interprofessionnel. Plus d'informations à spab@avocatparis.org ou inscriptions directement auprès de p.rezeau@ddp-avocats.com.



TENNIS CLUB DU PALAIS

(Président : Gauthier Moreuil) : Samedi 24 septembre se tient le championnat du barreau de Paris, désormais associé au tournoi de la fondation Robert Abdesselam, sur les courts du Racing Club de France (site de la Boulie à Versailles). Joueur de tennis international (sélectionné quatorze fois en équipe de France pour la Coupe Davis et quart de finaliste à Roland-Garros), notre confrère Robert Abdesselam était avocat à la cour d'appel d'Alger, puis inscrit à partir de 1962 au barreau de Paris. La fondation qui porte son nom, créée et animée par son filleul, Pierre-Hervé Gauthier, organise chaque année une rencontre de tennis associant les avocats du barreau de Paris aux étudiants en droit de l'université Panthéon-Assas Paris II. Tous les résultats dans le prochain bulletin.



RUGBY CLUB DU PALAIS

(Président : Cyrille de Salin - entraîneur : Éric Forestier - adj. Stéphane de Groër)

- Le XV du Palais se classe 2^e du trophée Jean-Christophe Maymat :

Samedi 17 septembre a eu lieu, à Toulouse, le rendez-vous annuel des barreaux de Nice, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Paris. Malgré une équipe solide, en dépit de l'absence de joueurs clés (Géraud Salabelle, dit « Truffier », James Turner, ou « Nanar », Axel Fallot, le « Tex », et Charles Serres, alias « Mario »), les hommes d'Éric Forestier « Forest' », assisté de Stéphane de Groër, désormais surnommé « Drago », n'ont pas trouvé la solution face à une équipe toulousaine solide. La journée avait pourtant bien commencé, avec une victoire nette contre l'entente Nice-Bordeaux (9-0, doublé de Louis Soleranski, dit « Lari », essais de Charles Rousseau, dit « Skip », Ivan Masanovic, « la diale », Clément Faivre, ou « Galak », et les petits nouveaux, Romain Verzeni et Samuel) et un nul prometteur contre Lyon (2-2, essais de Mikael Klein, la « Gloss », et Benjamin K. Ross, ou « Kim »). Las, encore une fois, le vaillant RCP, emmené par son capitaine Mikael Stanisic (dit « Jason »), laisse s'échapper le trophée du Yéti. Il promet en

revanche de le rapporter l'an prochain, de Nice, où se tiendra la prochaine édition.

En effet, le nouveau président Cyrille de Salins, « Bright » (fraîchement élu cet été et succédant à Emmanuel Noiro, « Sphinx », auteur d'un mandat monumental), s'est réjoui du renforcement des effectifs, avec l'arrivée de jeunes confrères amateurs de rugby et doués d'une bonne culture de l'ovalie. De bon augure pour une nouvelle saison qui s'annonce riche : brassage haut de la FFSE, avec en ligne de mire l'accession à la 2^e division, et déplacements à Londres et à Dublin pour le tournoi des VI barreaux.

La rentrée du XV du Palais, c'est aussi le prix de l'élégance : pour accompagner la collection « blaser » du Club, revêtu par les joueurs à chaque déplacement officiel - ou cérémonie - une cravate aux couleurs de Paris en version club, avec le blason du RCP, vient d'être créée par le nouveau bureau. Une distribution aux confrères sera prochainement organisée par les Sports au Barreau.

CLUB HOUSE ET RENTRÉE DES SPABS AUX 10 ANS DE LA MDB



Pour célébrer les dix ans de la Maison du Barreau, trois soirées sont organisées à l'Hôtel de Harlay, dont une consacrée aux sports et loisirs. À partir de 17h30, les visiteurs seront reçus dans le hall par les Sports au Barreau et pourront visiter les stands de présentation des associations sportives du barreau, avec différentes initiations et/ou animations ludiques au programme (filet de practice de golf et mini-green, mini-tennis, terrain de volley, pétanque). À partir de 18h30, un coach FIZIX proposera des mini-séances de gym douce. À 19h30, une démonstration d'American Kenpo sera réalisée par Edmond Frety, avocat, ceinture noire et instructeur fédéral de la discipline. Enfin, à partir de 20h, Michèle Dumont, du bureau des honoraires, animera une séance d'initiation à la Bachata. La soirée se poursuivra autour d'un cocktail dansant - soit un vrai Club House de rentrée, comme il s'agit du dernier mercredi du mois ! Plus d'informations à spab@avocatparis.org.

◆ RETOUR SUR ...



Accueil du Dalai-Lama par M. le Bâtonnier



14 septembre

Rencontre avec le Dalai-Lama

RENCONTRE EXCEPTIONNELLE AVEC LE DALAI-LAMA SUR LE THÈME « RESPONSABILITÉ, DROIT ET ENVIRONNEMENT »

Robert Badinter invité d'honneur du Dalai-Lama



Le dernier ouvrage du Dalai-Lama : Nouvelle Réalité : l'âge de la responsabilité universelle



Le Dalai-Lama remet la fameuse Khatag aux intervenants



Discours d'accueil de M. le bâtonnier



18 septembre
Juris'cup

L'ÉQUIPAGE DES SPORTS AU BARREAU ENTOURANT MME LA VICE-BÂTONNIÈRE, AU VIEUX PORT DE MARSEILLE, LE SOIR DE LA PREMIÈRE MANCHE.

De gauche à droite : Martin Minvielle, Sevan Karian, Béatrice Cohen, Anne-Laure Mery, Dominique Attias, Henri de la Motte Rouge et Aude du Parc

du 7 au 24 août

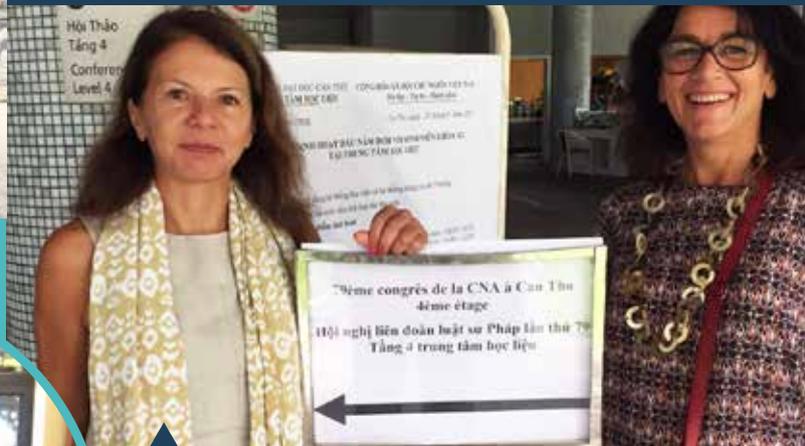
Lesbos

Béatrice Cohen apporte un soutien juridiques aux réfugiés de Lesbos, dans le cadre de L'opération « Les avocats européens à Lesbos » organisée par le CCBE



12 & 13 septembre

79^e congrès de la CNA au Vietnam (Can Tho)



My-Kim Yang-Paya (MCO) et Catherine Leclercq

8 septembre

Rentrée du barreau de Québec

Dominique Attias et Mme la bâtonnière du Québec Joahne Mcneil



De gauche à droite : Gaëlle Le Quillec, MCO, Dominique Attias, vice-bâtonnière, Catherine Feuillet, consule générale de France à Montréal, Christiane Féral-Schuhl, ancien bâtonnier, Emmanuelle Hoffman

15 septembre

Une délégation vietnamienne reçue à l'Ordre pour Initiadroit



Mme la vice-bâtonnière et M. Phan Chi Hiêu, vice-ministre de la Justice du Vietnam



Monsieur le bâtonnier
de l'Ordre des Avocats
de Paris
**Monsieur
Frédéric Sicard**

& Madame
la vice-bâtonnière
de l'Ordre des Avocats
de Paris
Madame Dominique Attias



En partenariat avec la revue *Politique Internationale*.

Les grandes conférences européennes

AU MOIS D'OCTOBRE,
DEUX GRANDES CONFÉRENCES EUROPÉENNES SONT ORGANISÉES.



L'Europe peut-elle tout maîtriser ?

Conférence-débat avec
Jean-Claude Juncker,
président de la Commission européenne

Judi 6 octobre de 18h30 à 20h30
à l'auditorium de la Maison du Barreau 2, Rue de Harlay - Paris 1^{er}

Elle sera suivie d'un cocktail.

Maison du Barreau
RSVP à l'adresse : <http://europe-maitrise.evenium.net>
Contact : international@avocatparis.org

Une nouvelle génération pour l'Europe ?

Conférence-débat avec
Xavier Bettel,
Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg

Lundi 10 octobre de 12h à 14h
à la bibliothèque du Palais, 10, Boulevard du Palais - Paris 1^{er}

Elle sera suivie d'un cocktail.

Maison du Barreau
RSVP à l'adresse : <http://generation-europe.evenium.net>
Contact : international@avocatparis.org

